CSTB
le futur en construction

ORGANISME NOTIFIE N°0679

Autorisé et notifié conformément à l'article 39 du Règlement (UE) n°305/2011 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction

Certificat de constance des performances du produit 0679-CPR-1304

Dans le cadre du règlement (UE) n°305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011, établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction et abrogeant la Directive 89/106/CEE du Conseil, il a été établi que le produit de construction désigné dans la page suivante, mis sur le marché de la zone économique européenne par :

TORDJMAN METAL SAS

34-50 Avenue Henri Barbusse
93000 BOBIGNY

et fabriqué dans l'usine :

34-50 Avenue Henri Barbusse
93000 BOBIGNY

est soumis par le fabricant à un contrôle de la production en usine ainsi qu'à des essais complémentaires sur des échantillons prélevés dans l'usine conformément au plan d'essais prescrit, et que le CSTB, organisme notifié, a réalisé l'évaluation de la performance du produit de construction, l'inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine, et réalise une surveillance, une évaluation et une appréciation continue du contrôle de la production en usine (système 1).

Ce certificat atteste les performances du produit, relatives aux caractéristiques essentielles choisies par le fabricant, et que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification des constances de ces performances décrites dans les spécifications techniques harmonisées de référence :

EN 14351-1 :2006 + A2 :2016
EN 16034 :2015

sont appliquées et que le produit satisfait à toutes les exigences prescrites.

Quiconque présente ce certificat doit également produire in extenso la déclaration des performances du produit établie par le fabricant, ou son représentant désigné établi dans la zone économique européenne, et les spécifications techniques de référence.

Ce certificat est délivré le 14 décembre 2022, il se substitue au certificat précédemment délivré le 5 octobre 2020 et, sauf retrait ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique de référence ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production en usine ne sont pas modifiés de manière significative.

Ce certificat comporte 2 pages.

La liste des certificats délivrés par le CSTB est tenue à jour au CSTB.

Délivré à Champs sur Marne, le 14 décembre 2022.

Par délégation
du Président

Florian RASSE

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT
84 avenue Jean Jaurès – Champs-sur-Marne – 77447 Marne-la-Vallée cedex 2
Tél. : +33 (0)1 64 68 82 82 – Fax : +33 (0)1 64 68 89 94 – www.cstb.fr
MARNE-LA-VALLÉE / PARIS / GRENOBLE / NANTES / SOPHIA ANTIPOLIS

cofrac
ACCREDITATION N° 5-0010 Scope available on / Portée disponible sur WWW.COFRAC.FR
CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES

OSCAR
1 vantail

Blocs-portes extérieurs pour piétons avec performance de résistance au feu

Performances du produit de construction :

Caractéristiques	Performances
Aptitude au déblocage	Satisfaisant
Résistance au feu	E30 / EI_1 30 / EI_2 30

Catégorie d'utilisation :
Tous usages dont sur issues de secours

Descriptif des composants

	Références	Certificats de constance des performances du produit
Paumelles	**CLEMENSON INDUSTRIE** Soudaroc Acier	0333-CPR-020011 0333-CPR-020013
Garniture d'étanchéité à chaud de l'huisserie	**ODICE** Palusol PM	--
Garniture d'étanchéité à l'air de l'huisserie	**JOINT DUAL** In 90 CF	--
Fermetures anti-panique	**TORDJMAN METAL** REBAR3HB, REBAR3HG, REBAR3HN, REBAR3LB, REBAR3LG, REBAR3LN	0425-CPR-000964
	SAS TORDJMAN REBAR1, REBAR2, REBAR3	0497-CPR-6975
	TORDJMAN METAL REPUS3HB, REPUS3HG, REPUS3HN, REPUS3HBRUT, REPUS3LB, REPUS3LG, REPUS3LN, REPUS3LBRUT	0425-CPR-000965
	SAS TORDJMAN REPUS1, REPUS2, REPUS3	0497-CPR-6974
	TORDJMAN METAL IDEA PAD (RECP1)	0425-CPR-001174
	SAS TORDJMAN RECP1	0497-CPR-6974